

Pascal Moliner et Christian Guimelli

Psych⁺

Série psychologie sociale
dirigée par Nicole Dubois

Les représentations sociales

PUG

Les représentations sociales

Comment et pourquoi les individus et les groupes élaborent-ils leur propre vision du monde ? La théorie des représentations sociales explique que l'appartenance à un groupe social détermine nos façons de voir les choses. S'il existe une réalité unique, elle est comprise et interprétée de façon différente par les uns et les autres. Le succès de cette théorie dans le champ des sciences humaines et sociales s'explique par sa souplesse et par les orientations complémentaires qu'ont su lui donner les psychologues sociaux. Mais aussi par les avancées méthodologiques qui ont marqué les cinquante dernières années de recherche, ainsi que par la capacité de cette théorie à générer des applications originales dans différents domaines.

À la fois synthèse et ouverture, cet ouvrage permettra aux étudiants de psychologie de tous niveaux, aux chercheurs en sciences humaines et sociales et aux professionnels, d'explorer avec profit les ramifications de ce thème majeur de la psychologie sociale, de la théorie à ses applications concrètes.

Collection psycho plus, série psychologie sociale

Pascal Moliner

est professeur de psychologie sociale à l'université Paul-Valéry (Montpellier III). Il est actuellement membre de l'équipe de recherche Epsilon à l'université de Montpellier.

Christian Guimelli

a été professeur des universités et directeur du département de Psychologie sociale et du travail à l'université de Provence (Aix-Marseille I). Il a été responsable du master Psychologie sociale de la communication et du marketing.



9 782706 122125

Presses universitaires
de Grenoble - BP 1549
38025 Grenoble cedex 1
ISBN 978-2-7061-2212-5 e-book PDF

Les représentations sociales



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Adaptation de couverture : Corinne Tourrasse, d'après une création de Jean-Noël Moreira.

© Presses universitaires de Grenoble, février 2015
5, place Robert-Schuman
BP 1549 – 38025 Grenoble cedex 1
pug@pug.fr / www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-2212-5

L'ouvrage papier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-2211-8

Pascal Moliner et Christian Guimelli

Les représentations sociales

Fondements théoriques et développements récents

Presses universitaires de Grenoble

Série « Psychologie sociale »
Dirigée par Nicole Dubois

À la fin des années 1990, la collection « Psychologie sociale », dirigée par Jean-Léon Beauvois, avait entrepris de dresser un état des lieux de la recherche en psychologie sociale. À travers six volumes denses, les meilleurs chercheurs de la discipline avaient travaillé sur ses grands concepts.

La présentation de ce travail intellectuel majeur méritait d'être remise à jour et présentée à nouveau au public sous une forme plus courte et plus accessible. C'est l'objet de cette série « Psychologie sociale » dirigée par Nicole Dubois.

À paraître dans la même collection :

- Les petits groupes
- L'influence sociale
- Les attitudes
- La cognition sociale
- Les attributions causales
- les relations intergroupes
- Moralité et valeurs
- Internalisation et valeurs

La série « Psychologie sociale » s'inscrit dans la collection « Psychologie en plus », dirigée par Pascal Pansu.

Avant-propos

Le *Traité de psychologie sociale* en six volumes dirigé par Jean-Léon Beauvois et édité par les Presses universitaires de Grenoble aura bientôt atteint la fin du cycle de vie qu'on pouvait attendre d'un tel travail pédagogique et scientifique. Le premier volume (Beauvois, Mugny et Oberlé: *Relations humaines, groupes et influence sociale*, publié en 1995) a eu 20 ans en 2015. Les Presses universitaires de Grenoble ont pensé qu'il fallait envisager une réactualisation et m'ont demandé de faire des suggestions. Après discussion avec quelques collègues et les responsables des Presses universitaires de Grenoble, il est apparu :

1. que les champs de recherches présentés avaient évolué depuis la parution des volumes et méritaient bien, pour la plupart, une actualisation ;
2. qu'il serait difficile (je ne dis pas impossible!) de trouver un collègue connu et présentant une ouverture suffisante aux diverses problématiques pour reprendre la formule «*Traité de psychologie sociale*» en X volumes.
3. que les mœurs éditoriales actuelles étaient plutôt à la production d'ouvrages courts, plus ouverts aux étudiants des premier et deuxième cycles, que ne l'était la formule adoptée par Beauvois dont la cible était plutôt les chercheurs et enseignants.
4. que l'essentiel de chaque volume antérieur pouvait être repris en un ou deux ouvrages ainsi conçus.

C'est la raison pour laquelle a été adopté le principe d'une collection dont j'ai accepté de prendre la direction. Elle sera constituée de tels ouvrages faisant une synthèse actualisée des champs essentiels couverts par le *Traité* antérieur, impliquant si possible les auteurs engagés dans ces volumes (ce qui ne sera évidemment pas toujours le cas).

Quatre ouvrages sont attendus :

- un ouvrage sur les petits groupes et les processus qui leur sont propres, domaine qui était l'un des champs privilégiés du volume 1 du *Traité de psychologie sociale* ;
- un ouvrage reprenant et actualisant le domaine de l'influence sociale, thème lui aussi essentiel de ce même volume 1 ;
- un ouvrage sur les représentations sociales, l'un des domaines typiques du volume 2 ;
- un ouvrage sur les attitudes, second domaine traité dans ce volume 2 du *Traité*.

Deux autres volumes sont en chantier : l'un toujours en rapport avec le volume 2 (les attributions causales) et l'autre en rapport avec le volume 3 du *Traité* (la cognition sociale).

Cela donne l'esprit de la nouvelle collection.

Notre souhait était que les ouvrages paraissent dans un ordre fidèle à celui du *Traité*, mais les aléas du rythme de production des auteurs font que la collection débute avec l'ouvrage sur les représentations sociales.

J'espère que les lecteurs, et notamment les étudiants, intéressés par la psychologie sociale trouveront un intérêt tel que, ces ouvrages lus et travaillés, ils éprouvent le désir de comprendre les évolutions et, qui sait, pour cela, de revenir au *Traité* antérieur.

Nicole Dubois

Introduction

Au printemps 2013, à l'occasion du débat sur le « mariage pour tous » on découvre qu'il existe en France des conceptions extrêmement contrastées de la famille. Pour les uns, il s'agit d'une institution en évolution et la loi qui la régit se doit de tenir compte de ces changements. Notamment en autorisant le mariage entre personnes du même sexe. Parmi les valeurs qu'ils invoquent pour justifier leur point de vue, l'Égalité occupe une place privilégiée. Les autres résumant leur conviction en un seul slogan : « Une famille, c'est un papa, une maman et des enfants ». Cette conviction, ils la justifient en faisant appel à l'anthropologie, à la morale ou à la biologie et ils vont l'exprimer dans la rue de façon parfois très véhémence. Dans les deux camps, on multiplie les arguments, souvent raisonnables, parfois totalement farfelus, voire excessifs.

Pour le psychologue social, ce débat constitue un parfait exemple de ce que l'on pourrait appeler un conflit de « représentations sociales » et il donne l'occasion d'illustrer quelques-uns des aspects essentiels de cette notion.

On peut en premier lieu remarquer que, quel que soit le point de vue adopté par les partisans ou les adversaires du « mariage pour tous », chacun paraît intimement persuadé du bien-fondé de sa position. Chacun semble profondément convaincu de détenir une vérité. Et chaque camp pense que c'est l'autre qui est dans l'erreur. On se trouve ici bien loin d'un débat contradictoire et rationnel où chaque partie pourrait envisager, ne serait-ce que par intermittence, le bien-fondé des arguments de la partie adverse. Ce phénomène est la conséquence d'une propriété fondamentale des représentations sociales. Aux yeux de ceux qui les partagent, elles ne sont jamais perçues comme des constructions intellectuelles élaborées à propos de la réalité. Elles ne sont pas perçues comme des « univers d'opinions » ou des points de vue particuliers. Elles apparaissent comme les reflets objectifs d'une réalité évidente et

indiscutable. Pour se convaincre de la force d'un tel phénomène, le regard historique est riche d'enseignements. Des travaux tels que ceux de Robert Mandroux (1968), à propos du traitement judiciaire de la sorcellerie entre le xvii^e et le xviii^e siècle, ou ceux de Georges Vigarello (1985), à propos de l'hygiène corporelle depuis le Moyen Âge, nous apprennent que des conceptions que nous considérons comme parfaitement erronées aujourd'hui étaient perçues comme des vérités incontournables à certaines époques.

Mais existe-t-il une vérité à propos de la famille? Qu'en disent alors les historiens, sociologues, psychologues et autres spécialistes des sciences humaines? Là encore, l'observateur des débats sur le « mariage pour tous » ne peut remarquer qu'une chose : les points de vue sont contrastés. À l'évidence, il paraît bien difficile de trouver une définition incontestable de l'objet « famille ». Sans-doute parce qu'il s'agit d'un objet complexe, voire polymorphe. Peut-être aussi parce qu'il s'agit d'un objet porteur de nombreux enjeux, notamment de par le rôle structurant qu'il joue dans nos sociétés. Peut-être enfin parce qu'au printemps 2013, il n'y a plus, dans la société française, de voix suffisamment légitime pour imposer une définition orthodoxe et donc consensuelle de la famille. On touche ici à un second aspect fondamental des représentations sociales. Elles se développent à propos d'objets structurant ou menaçant l'ordre social et sur lesquels plane une incertitude. Cette incertitude résulte d'abord de la complexité des objets qu'elles concernent. Mais elle peut aussi résulter des faiblesses ou du manque de légitimité des institutions du savoir, qu'elles soient religieuses, scientifiques ou politiques. En un sens, les représentations sociales viennent combler la place laissée vacante par ces institutions. C'est pourquoi, à propos des représentations sociales, on emploie souvent le terme de « connaissance naïve ». Non pas qu'elles soient moins performantes ou moins utiles que les connaissances « expertes », mais parce qu'elles se construisent, se transmettent et évoluent selon des règles relativement éloignées de la rationalité scientifique.

Pendant toute la durée du débat sur le « mariage pour tous », les médias vont relayer les prises de position des parties en présence.

Presse « papier », télévisions et radio sont autant de tribunes où intellectuels, militants et commentateurs vont s'exprimer. Un examen rapide des journaux dits « d'opinion » permet de faire un constat : les lignes de clivage qui divisent la société française se superposent bien souvent à l'orientation idéologique de ces médias. C'est dans le *Figaro* ou *La Croix* que l'on trouve des prises de position d'intellectuels qui défendent la conception « traditionnelle » de la famille. C'est *Marianne* ou *Libération* qui relaient les conceptions « évolutives ». Sur le terrain du débat parlementaire, on reconnaît évidemment l'affrontement droite-gauche. Sur celui des manifestations de rue, bien que les choses soient plus nuancées, on devine l'orientation politique des militants du « Printemps Français », opposés au mariage entre personnes du même sexe. Nous touchons ici à une troisième propriété des représentations sociales. Elles s'inscrivent toujours dans des paysages conceptuels ou idéologiques qui leur préexistent. Il s'agit là d'une nécessité, parce que la connaissance ne saurait être utile si elle paraît incohérente. Or les représentations sociales sont une des formes de la connaissance que nous pouvons avoir sur notre environnement social. Ainsi, depuis leur émergence jusqu'à leur transmission, nous les ajustons en permanence aux autres connaissances dont nous disposons sur le monde qui nous entoure. Ces ajustements ont une conséquence importante. À chaque groupe social (défini par des appartenances sociodémographiques, socio-économiques, sociopratiques ou idéologiques) correspondent des représentations spécifiques. Le cas du « mariage pour tous » est un exemple de ce phénomène.

Pour compléter ce tableau introductif, il nous faut souligner le caractère éminemment interindividuel, intergroupe et finalement collectif du phénomène de représentation sociale.

Un phénomène interindividuel parce que les représentations naissent, se transmettent et évoluent par le biais d'interactions de proximité. On a parlé à leur propos de savoirs de « sens commun » et c'est bien dans les conversations ordinaires que s'exprime le mieux le « bon sens » partagé par le plus grand nombre.

Un phénomène intergroupe parce que les objets de représentation sont au cœur de l'interaction sociale. Ils la structurent ou la menacent et ce faisant, ils constituent des enjeux pour les différents groupes qui composent une société. De sorte qu'à leur propos, chacun est amené à prendre position non pas en tant qu'individu isolé, mais bien en tant que membre d'un groupe donné, dans le respect des intérêts et des préoccupations de ce groupe. Par ailleurs, les représentations sont aussi étroitement liées au sentiment d'identité. Elles participent d'un double mouvement d'identification (le sentiment du « nous ») et de différenciation (le sentiment du « eux ») qui fonde notre identité sociale. Dans cette perspective, elles s'inscrivent nécessairement dans des logiques de rapports intergroupes.

Un phénomène collectif parce que les représentations sociales sont d'abord des instruments de compréhension de l'environnement social. À ce titre, la garantie de leur efficacité repose sur leur caractère partagé. De quelle utilité pourrait être un système d'interprétation du monde social si nous ne le partageons pas avec autrui ? Si les représentations dont nous allons parler ici sont « sociales » c'est aussi parce qu'il s'agit de systèmes de compréhension partagés par des individus qui *savent* que leurs croyances sont aussi les croyances de ceux qui leur ressemblent.

Avec cet ouvrage, nous avons voulu réaliser un panorama aussi complet que possible de cinquante années de réflexion et de recherche sur les représentations sociales. C'est pourquoi il nous a semblé utile d'entamer notre propos par un premier chapitre consacré à l'histoire de cette aventure scientifique. Non pas seulement pour rendre hommage aux pionniers et autres précurseurs, mais aussi pour montrer qu'il s'agit d'un domaine de recherche qui, bien que prenant sa source aux racines de la sociologie, s'est très vite inscrit dans les axes fondamentaux qui structurent encore aujourd'hui la psychologie sociale contemporaine.

Dans un second chapitre seront présentées les principales théorisations de la notion. Ici, nous avons essayé de mettre en évidence la logique des évolutions théoriques qui ont marqué ce domaine de recherche et surtout les liens de complémentarité qui les unissent.

Le troisième chapitre de cet ouvrage est consacré aux développements méthodologiques suscités par la recherche sur les représentations sociales. Là encore, nous avons eu le souci de respecter, autant que faire se peut, la chronologie des événements pour bien montrer les avancées conceptuelles et finalement techniques qui ont balisé le travail des chercheurs.

Le quatrième chapitre présente diverses applications de la théorie des représentations sociales.

Enfin, un dernier chapitre est consacré à l'exposé des évolutions les plus récentes de la recherche, autant sur le plan des problématiques que sur celui de la théorie.

Chers lecteurs, à la lecture de cet ouvrage, il est possible que vous éprouviez parfois la frustration de ne pas obtenir toutes les réponses aux questions que vous vous posez. Vous comprendrez aisément que le format auquel nous étions tenus ne nous permettait pas de réaliser un exposé exhaustif. Nous avons donc adjoint à ce texte une bibliographie conséquente qui vous permettra, nous l'espérons, de satisfaire votre curiosité. Nous souhaitons que ceux d'entre vous qui êtes déjà informés de l'essentiel de la recherche sur les représentations sociales trouvent dans cet ouvrage une mise en perspective instructive. Nous faisons le pari que ceux d'entre vous qui sont ignorants de ce domaine trouveront ici des bases essentielles pour s'y investir.

Historique

En 1961, Serge Moscovici, un jeune chercheur français d'origine roumaine publie aux Presses universitaires de France les résultats d'une vaste enquête sur l'opinion française à propos de la psychanalyse. Cette enquête, menée dans le cadre d'une thèse en psychologie, s'intéresse à la manière dont le « grand public » s'est approprié les concepts psychanalytiques. À l'occasion de ce travail, Moscovici va jeter les bases de sa théorie des représentations sociales. Pour ce faire, il s'inspire d'une vieille notion – celle de représentation collective – proposée en 1898 par le sociologue français Emile Durkheim. Cette notion avait probablement été le phénomène le plus marquant des sciences sociales en France au tout début du xx^e siècle. Ce qui ne l'avait pas empêché de tomber en désuétude pendant près de cinquante ans. Pourtant, Moscovici s'en empare pour la faire évoluer et son travail suscite l'intérêt d'un petit groupe de psychologues sociaux qui contribueront à faire revivre la notion de représentation (Abric, 1976 ; Codol, 1970 ; Flament, 1971). Ils y voient la possibilité d'aborder les problèmes de leur discipline dans un esprit neuf et original. L'étude de la diffusion des savoirs, du rapport entre la pensée et la communication, de la genèse du sens commun formaient les éléments d'un programme nouveau devenu aujourd'hui familier. Mais depuis l'apparition de la notion de représentations collectives jusqu'aux recherches actuelles sur les représentations sociales, le concept a subi bien des métamorphoses qui lui ont donné des colorations et des formes différentes. C'est cette histoire que nous allons tenter de retracer ici.

I.1 La filiation de la sociologie française du début du xx^e siècle

Toute tentative de reconstituer le passé de la notion part nécessairement de la sociologie. Simmel (1908) est sans doute le premier à reconnaître le rapport existant entre la séparation de l'individu se situant à distance des autres et la nécessité de se les représenter. Il défend l'idée que la manière dont on se les représente façonne l'action réciproque et les cercles sociaux qu'ils forment ensemble. Dans un sens différent, Weber (1921) fait des représentations un cadre de référence et un vecteur de l'action des individus. Il s'attache à décrire un savoir commun ayant le pouvoir d'anticiper et de prescrire le comportement des individus.

Mais le véritable inventeur du concept est Durkheim (1893, 1895, 1898) dans la mesure où il en fixe les contours et lui reconnaît le droit d'expliquer les phénomènes les plus variés dans la société. Il le définit par une double séparation. D'abord, les représentations collectives se séparent des représentations individuelles. Ces dernières, propres à chaque individu, sont extrêmement variables, transitoire, éphémères et constituent un flot continu alors que les représentations collectives se situent hors du devenir et sont impersonnelles. Ensuite, les représentations individuelles ont pour substrat la conscience individuelle alors que les représentations collectives trouvent leur terreau dans la totalité de la société. De telles représentations sont donc homogènes et partagées par tous les membres de la société. Elles ont pour fonction de préserver le lien qui les unit, de les préparer à penser et à agir de manière uniforme. C'est pour toutes ces raisons qu'elles sont collectives, qu'elles perdurent dans le temps à travers les générations et qu'elles exercent chez les individus une forte contrainte cognitive. Pour Durkheim, l'objectif est clair : la pensée collective doit être étudiée en elle-même et pour elle-même. Il s'agit de faire des formes et du contenu des représentations un domaine à part entière de manière à revendiquer et à prouver l'autonomie du social. Et cette tâche, selon lui, incombe à la psychologie sociale, encore en gestation, et dont l'objet paraît alors mal défini.

Toutefois, durant tout le début du xx^e siècle, ce sont surtout la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie (Lévi-Strauss, 1962 ; Lévy-Bruhl, 1922 ; Linton, 1945 ; Mauss, 1903 : cf. Mauss et Karady, 1974) qui feront usage de la notion de représentation, dans une visée principalement descriptive, en étudiant les différentes représentations collectives de communautés culturelles ou ethniques.

Il faudra attendre le début des années 1960 pour que, poursuivant les intuitions de Durkheim et s'appuyant sur les suggestions de la psychologie de l'enfant (Piaget, 1932) et de la psychologie clinique (Freud, 1908, 1922), Serge Moscovici (1961) entreprenne d'élaborer une psychologie sociale des représentations. En considérant que les conceptions de Durkheim laissent relativement peu de place à la question des interactions entre l'individuel et le collectif, il propose de substituer à la notion de représentation collective, celle plus restreinte de représentation sociale. Selon les propres mots de l'auteur, il s'agit de « ... transférer à la société moderne une notion qui semblait réservée aux sociétés traditionnelles », en réponse à la « ... nécessité de faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change... » (Moscovici, 1989, p. 82). Cette évolution se fait par deux changements fondamentaux par rapport aux conceptions durkheimiennes. D'une part, Moscovici va considérer que les représentations ne sont pas les produits d'une société dans son ensemble, mais qu'elles sont plutôt les produits des groupes sociaux qui constituent cette société. D'autre part, il va mettre l'accent sur les processus de communication, considérés comme explicatifs de l'émergence et de la transmission des représentations sociales. Le premier point permet de concevoir une pensée sociale qui reste surdéterminée par les structures de la société, mais aussi par les insertions des individus au sein de ces structures. De telle sorte que l'on puisse rendre compte du fait qu'il existe différentes représentations sociales d'un même objet dans une société donnée. Le second changement introduit par Moscovici permet de concevoir qu'au travers des communications – et des processus d'influence, de normalisation et de conformité qui les

accompagnent – des croyances individuelles peuvent faire l'objet de consensus en même temps que des croyances collectives peuvent s'imposer à l'individu.

Toutefois, la notion de représentation sociale aura encore à connaître une période de latence avant de mobiliser le vaste courant de recherche que l'on sait. Le déploiement de la théorie n'a pu véritablement s'effectuer qu'après la levée de plusieurs obstacles épistémologiques dont le plus important fût la dominance du modèle behavioriste qui déniait toute validité à la prise en compte des phénomènes mentaux et de leur spécificité. Le déclin du behaviorisme et l'émergence du « new-look », dans les années 1970, puis du cognitivisme, dans les années 1980, ont permis d'enrichir progressivement le paradigme « stimulus-réponse » (S-R). Ce développement a permis que les états psychologiques internes, conçus comme une construction cognitive active de l'environnement et tributaires de facteurs individuels et sociaux, reçoivent un rôle créateur dans le processus d'élaboration des conduites. C'est parfaitement ce qu'exprime Moscovici en affirmant que la représentation détermine à la fois le stimulus et la réponse, autrement dit « qu'il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu ou du groupe » (1969, p. 9).

1.2 L'influence des pionniers nord-américains de la cognition sociale

Lorsqu'en 1946, Solomon Ash publie ses premiers travaux, il suggère l'idée selon laquelle certaines cognitions joueraient un rôle particulier dans l'impression que nous nous forgeons d'autrui. Un peu plus tard Heider (1958) explique que les individus tentent de maintenir une certaine consistance dans la manière dont ils perçoivent et évaluent les éléments de leur environnement social. À la même époque, Festinger (1957), suppose l'existence d'un principe de cohérence cognitive qui conduirait l'individu à rechercher une certaine harmonie entre les différentes cognitions dont il dispose à propos de lui-même. Pour Festinger, une incohérence entre ces

cognitions serait à l'origine d'un état de dissonance qui déclencherait un travail de rationalisation visant à rétablir de la cohérence dans l'univers cognitif du sujet. Dans le même temps, Heider jette les bases de sa théorie de l'attribution en distinguant des causalités internes et des causalités externes. En d'autres termes, il avance l'idée que les explications auxquelles nous avons recours à propos des événements et des comportements que nous pouvons rencontrer s'organisent en deux grands sous-ensembles. Enfin, avec leur modèle tri-composantiel, Rosenberg et Hovland (1960), proposent de décrire les attitudes selon trois dimensions interreliées (dimension cognitive, affective et comportementale). Pour tous ces pionniers de la cognition sociale, il paraît évident que les connaissances dont nous disposons sur notre environnement social s'organisent en ensembles structurés. C'est cette organisation qui explique que ces connaissances sont à la fois nombreuses et facilement accessibles.

Contemporaine des premiers travaux sur la cognition sociale, la théorie des représentations sociales va s'inspirer de cette posture épistémique. Pour Moscovici (1961, p. 27) « la représentation est un ensemble organisé de connaissances... ». Plus précisément, une représentation sociale peut se décrire comme un ensemble d'éléments (information, opinions, croyances...) entre lesquels les individus établissent des relations. Dans cette perspective, les représentations sociales sont des structures cognitives. Et parce qu'elles sont « sociales », ce sont des structures cognitives partagées.

1.3 Les représentations dans le champ des sciences humaines et sociales

Dès lors, c'est probablement parce que les concepts initiaux de la théorie des représentations sont relativement larges que des disciplines plutôt éloignées de la psychologie ont pu s'en emparer. En voici trois exemples :

Le premier nous est fourni par des travaux d'historiens qui, souhaitant dépasser la simple historiographie des faits et des événements,

commencèrent à s'intéresser aux formes de pensées et de croyances caractéristiques des époques du passé. Ils placèrent alors la notion de « mentalité » au centre de leurs préoccupations. Empruntée à Lévy-Bruhl (1922), cette notion renvoyait directement à celle de représentation mentale, en lien avec les interactions du champ social. Mais il est clair aujourd'hui que le projet d'une « histoire des mentalités » revient à celui d'une histoire des représentations sociales.

Le second exemple que nous voudrions brièvement évoquer ici concerne la géographie. Avec d'abord l'introduction de la notion de carte mentale (Gould & White, 1974 ; Downs & Stea, 1977), puis l'idée d'une certaine subjectivité du rapport à l'espace (Tuan, 1975) et enfin le postulat selon lequel il convient de s'intéresser aux processus mentaux qui concourent à la perception d'un espace, mais qui surtout feront que cet espace se trouve doté de significations et de valeurs. Apparaît alors une « géographie des représentations » qui considère finalement les représentations comme des déterminants des pratiques spatiales (Bailly, 1995 ; Lussaut, 2007).

Évoquons enfin certains travaux menés en linguistique et plus particulièrement en didactique des langues où est apparue la nécessité de comprendre les significations attachées à l'apprentissage puis à l'emploi d'une langue donnée. Cette préoccupation est devenue centrale dans les situations de plurilinguisme en raison des questions identitaires qu'elles peuvent soulever. On a vu alors se forger la notion de « représentation linguistique » (Dagenais & Jacquet, 2008), notion directement inspirée par la théorie des représentations et désignant des ensembles de croyances relatives aux langues, à leurs usages et aux groupes qui les utilisent.

Ces exemples suggèrent donc qu'en dehors du champ de la psychologie, lorsque les chercheurs se posent la question des déterminants cognitifs des pratiques, ils trouvent dans la théorie des représentations sociales un cadre conceptuel adaptable à leurs problématiques.